



**Communauté de communes
du canton de Lorris**
Arrondissement de Montargis
Département du Loiret

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 28 OCTOBRE 2009

Date de la convocation : 19 octobre 2009

Nombre de délégués :

- en exercice : 29

- votants : 28

- présents : 28

L'an deux mil neuf, le 28 octobre 2009 à 20 heures 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chailly-en-Gâtinais, sous la présidence de Monsieur Guy BAILLEUL.

Etaient présents :

- Délégués de Chailly-en-Gâtinais : Monsieur Gérard DALAIGRE, Madame Danièle COFFINEAU
- Délégués de Coudroy : Madame Marie-Laure BEAUDOIN, Monsieur Jean-Marie POIRON
- Délégués de La Cour-Marigny : Monsieur Pierre MARTINON, Madame Carole LEGAY,
- Délégués de Lorris : Messieurs Bernard MAILLET, Bernard PHILIPPEAU, Madame Maryvonne CHEVALIER
- Délégués de Montereau : Monsieur Jean DEBOUZY, Monsieur Jack LOQUET
- Délégués de Noyers : Madame Monique BOURASSIN, Monsieur Xavier RELAVE
- Délégués d'Oussoy-en-Gâtinais : Monsieur Guy BAILLEUL, Monsieur André LEBOEUF
- Délégués d'Ouzouer-des-Champs : Monsieur Yves FLOREZ, Monsieur Thierry BOUTRON
- Délégués de Presnoy : Monsieur James COUSIN, Monsieur Richard SENEGAS,
- Délégués de Saint-Hilaire- sur-Puiseaux : Monsieur Michel VIEUGUE, Madame Patricia POUMEYRIE
- Délégués de Thimory : Messieurs Pascal CHEVY, Pierre-Antoine VALLEE
- Délégués de Varennes Changy : Monsieur Jean-Marie CHARENTON, Monsieur Alain GREAU, Madame Evelyne YANG
- Délégués de Vieilles- Maisons : Monsieur Daniel LEROY, Madame Anny-France ANDRE

Absents excusés :

Monsieur Jean VALLEE
Monsieur Jean-Paul GODFROY
Monsieur Guy MEZARD
Monsieur Patrice VIEUGUE

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient présents : Monsieur Guy PARMENTIER, Conseiller Général

Secrétaire:

Monsieur CHARENTON J.M.

- 1- Mot d'accueil de Monsieur Gérard DALAIGRE, Maire de CHAILLY
- 2- Présentation par Pôle Emploi (Monsieur TRON) et Mission Locale (Mme CHEVILLON) du dispositif CAE et CAE Passerelle

Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2009

Le compte-rendu du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

N°2009-33 : Construction d'ateliers relais

La Communauté de Communes a souhaité réaliser la construction de deux ateliers relais sur le Parc d'Activités. Il vous est proposé le projet en phase APS réalisé par le maître d'œuvre Monsieur FERRARI. Le coût de l'opération est estimé à 693 668 € ttc pour deux ateliers relais (346 834€ TTC pour un atelier relais) avec une subvention en DDR d'un montant de 89 880 € pour le premier atelier relais et une subvention du Conseil Général possible de 80 000 € par atelier relais.

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- de VALIDER le projet en phase APS de la construction des ateliers-relais et d'AUTORISER le Président à signer le permis de construire et toutes les pièces s'y rattachant et à le déposer.

Monsieur Xavier RELAVE demande si les 2 ateliers seront construits en même temps. Monsieur le Président fait savoir que le deuxième atelier relais sera construit uniquement quand le premier aura un preneur. Madame Patricia POUMEYRIE demande s'il y a déjà des preneurs. Monsieur le Président fait savoir que non. La

promotion des ateliers relais n'a pas commencé. Monsieur Alain GREAU demande la surface de chaque atelier relais ; Réponse 300m2 environ chacun.

N°2009-34 Ecole des Découvertes Sportives

La Communauté de Communes suite au recrutement de son éducateur sportif souhaite mettre en place une école des Découvertes Sportives le mercredi à disposition des enfants du canton de 5 à 12 ans, et ceci à compter du 1^{er} janvier 2010.

Il sera proposé aux enfants par cycle trimestriel (soit environ 11 séances) des activités sportives selon leurs âges aux salles sportives de Varennes-Changy ;

Il vous est proposé aujourd'hui de vous prononcer sur le **tarif pour les enfants domiciliés sur le canton de 12 € par trimestre** par enfant à compter du 1^{er} janvier 2010 (et de **20 € pour les enfants non domiciliés** sur le canton). Le règlement se fera via la création d'une régie de recettes.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- De FIXER les tarifs suivants : 12 € par trimestre pour les enfants domiciliés sur le canton et de 20€ pour les enfants domiciliés hors canton, et ceci à compter du 1^{er} janvier 2010.

Madame Maryse GODEAU pose le problème des transports pour les enfants qui habitent à l'extrémité de Varennes et demande si des dispositions sont prévues en ce sens. Monsieur le Président précise que non mais que le projet d'école peut évoluer notamment dans les lieux d'animations. Elle demande également si des prospectus seront envoyés en mairie. Monsieur le Président répond favorablement à cette demande.

N°2009-35 Modification- Convention Spectacle pour Pri maire

Vous avez accepté lors du Conseil Communautaire de mai dernier, une proposition de spectacle pour l'ensemble des élèves du canton pour 6 représentations. Du fait d'un très grand nombre d'enfants, nous avons été amené à programmer un spectacle supplémentaire.

Il vous est demandé de bien vouloir accepter la nouvelle convention avec la mairie de Lorris intégrant une 7^{ième} représentation avec une participation de 4 638 € au lieu de 3 700 €.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- d'ACCEPTER la nouvelle convention avec la mairie de Lorris avec une participation de la Communauté de Communes de 4 638 €.

N°2009-36 Budget Principal- Décision Modificative N° 3

Il est exposé au Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget et à cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

1- Section de fonctionnement (en dépenses et recettes)

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
61522	Entretien bâtiment	- 600.00	
6251	Transport (voyages/déplacements)	600.00	
TOTAL		0.00	0.00

2- Section d'investissement (dépenses et recettes)

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
2031	Frais étude	20 000.00	
2042	Aide économique aux personnes de droit privé	8 000.00	
2188 (OP37)	Gros équipement technique	- 28 000.00	
TOTAL		0.00	0.00

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- d'APPROUVER la décision Modificative N°3.

N°2009-37 Acquisition d'un terrain Parc d'Activités de Lorris

La Communauté de Communes a cédé une parcelle de terrain à Monsieur Jorge GONCALVES (SCI 42 Jean Jaurès) par acte du 30 et 31 juillet 2003 d'une surface de 5 000 M2 afin d'y implanter une entreprise de réparation de véhicules.

Or, depuis cette date, cette société n'a pas donné suite à son projet et le terrain a été laissé à l'abandon sur le Parc d'Activités.

La Communauté de Communes s'est portée acquéreur de ce terrain pour un montant de 12 000 € (frais d'actes en sus);

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- d'ACCEPTER cette acquisition de parcelle (AM n°317) et d'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'acte de vente dans les conditions énoncées ci-dessus.

N°2009-38 Budget Annexe SPANC- Décision Modificative n°3

Il est exposé au Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget et à cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

1- Section de fonctionnement (en dépenses et recettes)

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
671	Charges exception. Sur opéra Gestion	- 45 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00 €	
TOTAL		0 €	0 €

2- Section d'investissement (dépenses et recettes)

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
203	Opérations de réhabilitation (études)	45 000,00 €	
021	Virement section fonctionnement		45 000,00 €
TOTAL L		45 000,00 €	45 000,00 €

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- d'APPROUVER la Décision Modificative N°3 (Budget Annexe SPANC)

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Information du Président :

Monsieur BAILLEUL fait un point sur le Parc d'Activités :

- Sur les terrains RICHARD, le pourvoi de cassation est abandonné et la transcription aux hypothèques réalisées. Il est envisagé une réunion avec les diverses parties afin de prendre une décision sur l'orientation finale pour récupérer ces parcelles.

- Deux projets d'installation d'entreprises avec l'aide du Conseil Général et de la Communauté de Communes sont en cours.

- La construction des ateliers relais, la phase APS devrait se concrétiser dès le début 2010.

- L'achat de la parcelle GONCALVES permettra à la Communauté de Communes de disposer d'une surface complémentaire disponible à proposer aux entreprises.

Il fait part d'une proposition de calendrier pour les transferts de compétences pour l'année 2010.

Mme BEAUDOIN fait savoir que les conteneurs textiles seront bientôt proposés sur le canton dans l'attente d'un accord entre le Sictom et la société Eco-textile mais c'est en bonne voie. Elle fait savoir que concernant le projet d'espaces de rencontres générationnelles, la Communauté va demander prochainement aux communes intéressées de nous faire part d'un projet mais sans le chiffrage.

Tour de table :

Monsieur Jean-Marie POIRON demande où en est l'avancée du dossier pour les Restos du Cœur. Monsieur le Président fait savoir qu'un accord avec Monsieur DUCHESNE a été trouvé pour un montant de 500€ par mois et que les Restos du Cœur vont pouvoir s'installer prochainement.

La date d'ouverture sera communiquée à chaque commune à la demande de Madame Anny-France ANDRE.

Monsieur Bernard MAILLET fait savoir qu'il y a un problème de signalétique de la zone d'activités au niveau de la Commune de LORRIS. Il est convenu de faire un tour avec Monsieur MAILLET pour recenser les panneaux manquants.

Monsieur Xavier RELAVE informe que l'inauguration de la salle polyvalente de Noyers aura lieu le 19 décembre 2009 à 11h. Date à retenir pour les élus.

Monsieur Jack LOQUET informe qu'une rencontre avec le conseiller pédagogique du secteur Monsieur ADAM est prévu courant novembre et notamment pour aborder le problème du nombre croissant d'enfants ne sachant pas nager au début collège ; Il propose que la Commission Affaires Sportives se penche sur cette question.

Monsieur Alain GREAU fait savoir qu'il est sans arrêt embêté par l'alarme de l'ESCALE ; Monsieur BAILLEUL lui fait savoir que l'on va revoir le système d'alarme car sur les autres sites, le problème est identique.

Monsieur Daniel LEROY demande s'il y a du nouveau par rapport au projet déviation. Monsieur Guy PARMENTIER fait savoir qu'il n'y rien de neuf.

Monsieur Guy PARMENTIER informe les communes ayant obtenu des subventions.

Monsieur Gérard DALAIGRE donne le mot de la fin et fait savoir que suite aux actions pressenties dans le cadre de la Commission Développement Economique, une action de recensement des produits du terroir sur les communes va être menée prochainement par la Communauté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h 20

Guy BAILLEUL



Président de la Communauté